



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 26 juin 2024

Date de la convocation :
19 juin 2024

Membres	19
Présents	16
Pouvoirs	2
Votants	18
Pour	18

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-six juin à vingt heures**, le conseil municipal de la Commune de CHOUZE-SUR-LOIRE dûment convoqué conformément aux dispositions de l'art L 2121-17 du CGCT, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAUT, Maire.

Membres présents :

Monsieur Gilles THIBAUT Maire,
Madame Marina DANTIC, Madame Annick NOSSEREAU, Monsieur Pierre DAVID, Madame Françoise ROUX, Adjoints,

Madame Lise DASSONVILLE, Monsieur Michel LEFEVRE, Monsieur Philippe JAMET, Madame Guylaine THIBAUT, Monsieur Yvan BOIDÉ, Monsieur Patrick REGNIER, Madame Brigitte DELANOUE Madame Laurence VENNEVIER, Madame Angélique DUFRESNE, Madame Nathalie BEAUFILS, Monsieur Guillaume DELANOUE.

Membre excusé : Monsieur Jacques QUEUDEVILLE

Membres excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Jean-Pierre TISON a donné pouvoir à Madame Marina DANTIC, Madame Lydie ROGER a donné pouvoir à Madame Nathalie BEAUFILS.

Membre absent :

Secrétaire de séance : Guillaume DELANOUE



DCM : 2024-05-023

7.5.3 – Subventions aux associations

Subvention à l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA)

Fondée en 1992, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (**ELA**), parrainée par **Zinédine Zidane**, regroupe des familles qui se mobilisent pour vaincre ces maladies génétiques rares qui affectent la myéline (la gaine des nerfs) du système nerveux et qui engendrent des situations de handicap très lourd.

Depuis 1994, l'opération citoyenne **METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE**, soutenue chaque année par le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse et agréée depuis 2020, est proposée aux établissements scolaires pour permettre à l'Association partout en France de sensibiliser les jeunes à la maladie, au handicap et récolter les fonds nécessaires pour soutenir ses missions de développement de la recherche médicale et d'accompagnement des familles touchées par une leucodystrophie.

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, ce sont plus de 585 000 élèves de tous niveaux qui se sont impliqués dans l'opération. À **Chouzé-sur-Loire**, ce sont notamment **51 élèves** de l'Ecole des Moulins qui ont participé.

La campagne 2023/2024 a obtenu la labellisation **Génération 2024** afin de mettre en valeur l'engagement et la solidarité à travers le sport.

Transmis en Préfecture le	27/06/2024
Reçu en Préfecture le	27/06/2024
Accusé de réception en Préfecture	
037-213700743-20240426-2024-05-023-DE	
Publication électronique le	27/06/2024

De nombreuses communes soutiennent **METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE** et contribuent à son financement. Ce soutien est essentiel pour aider l'Association à sensibiliser le plus grand nombre de scolaires et leur envoyer les supports nécessaires à la mise en place de cette action.

C'est la raison pour laquelle l'association ELA sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention d'un montant de **150 €**. Ainsi, nous participerons aux efforts de la jeunesse de notre commune en renforçant le grand élan de solidarité qu'elle a fait naître.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de verser une subvention de 150 € à l'association ELA

Le secrétaire de séance,
Guillaume DELANOUE



Le Maire,
Gilles THIBAUT



Publication électronique le 27 juin 2024

